

CDTE 05



RALLYE ÉQUESTRE DE NAPOLÉON

du 6 au 12 mai 2015 !

PROGRAMME





LE RALLYE EQUESTRE DE NAPOLEON

⊕ Présentation de l'itinéraire

Le projet de création de la Route Napoléon à Cheval émane des Comités Régionaux de Tourisme Équestre (C.R.T.E.) de Côte-D'Azur, de Provence et de Rhône-Alpes, et a pour objectif de mettre en place, de valoriser et de promouvoir un itinéraire équestre touristique, sur le thème de la Route Napoléon, de Golfe Juan (06) à Vizille. Le bicentenaire du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe, en mars 2015, représente une opportunité exceptionnelle pour réaliser ce projet. La médiatisation dont cet évènement fera l'objet donnera, à coup sûr, un remarquable coup de projecteur sur l'itinéraire.

La réalisation d'un tel projet constitue un élément moteur pour le développement touristique régional et plus particulièrement du tourisme équestre. Il participe à ce titre au développement d'activités économiques locales et s'intègre dans une politique générale d'aménagement du territoire.

Chargé d'Histoire, le tronçon des Hautes-Alpes traverse 23 communes riches d'un exceptionnel patrimoine et propose des points de vue inoubliables sur 130 km.

⊕ Présentation du rallye équestre

Le Rallye équestre de Napoléon est une incitation à la randonnée et à la découverte des patrimoines naturels et culturels qui caractérisent notre département. Il invite chacun à se retrouver sur un lieu de fête pour partager l'amour commun de la nature et du cheval. Il s'adresse à tous les curieux ou passionnés de randonnées et de rencontres. Chevaux, ânes, poneys sont tous conviés !

Le Rallye équestre a pour but de regrouper des cavaliers de plusieurs départements et régions. L'itinéraire courant sur 4 départements et 2 régions : 3 rallyes sont organisés dans le mois de mai : du 1^{er} au 3 mai de Grasse à Castellane pour le CDTE 06, **du 6 au 12 mai de Digne-les-Bains à Gap pour les CDTE 04 et 05**, et du 23 au 25 mai de Corps à Laffrey pour le CDTE 38. Ci-dessous, flyer de présentation de l'itinéraire.





PROGRAMME DU RALLYE DE NAPOLÉON

> Organisateur : CDTE 04

ETAPE DU MERCREDI 6 MAI

Pas de petit déjeuner à cette étape.

De 9h à 10h : accueil et départ de l'étape : stade Jean-Christophe Menard, 04000 Gaubert.

De 12h à 13h30 : apéritif et repas du midi au place de la Mairie , 04510 Mirabeau.

De 17h à 18h : arrivée à coté du terrain de tennis, chemin du Barrage, 04350 Malijai.

Montage de son paddock (matériel non fourni !) et de sa tente (paquetage non fourni : penser à sa tente et son duvet).

De 19h30 à 21h : repas du soir.

ETAPE DU JEUDI 7 MAI

De 8h à 9h : petit-déjeuner

De 9h à 10h : départ de l'étape.

De 12h à 13h30 : apéritif et repas du midi à la Ferme de Fond-Robert, 04160 Château Arnoux.

De 17h à 18h : arrivée au Gîte d'étape de la Fénrière, 1, Impasse de la Fénrière, Quartier Champarlaud, 04200 Peipin.

Montage de son paddock (matériel non fourni !) et de sa tente (paquetage non fourni) ou placement en gîte.

De 19h30 à 21h : repas du soir.

ETAPE DU VENDREDI 8 MAI

De 8h à 9h : petit-déjeuner.

De 9h à 10h : départ de l'étape.

De 12h à 13h30 : apéritif et repas du midi au Centre Equestre du Thor, 102 Avenue St-Domin Le Thor, 04200 Sisteron.

De 17h à 18h : arrivée sur le terrain des Equit'Days, en face de la Z.A. du Planet, 05300 Ribiers.

Rapatriement des vans sur le site de Ribiers. Paddock fourni, montage de sa tente (paquetage non fourni).

De 19h30 à 21h : repas du soir.

Correspondant 04 : Stéphanie au 06 17 98 42 82.

> Organisations : Espace Rando des Pays du Buëch, CDTE 04 et CDTE 05

EQUIT'DAYS DU SAMEDI 9 MAI

Un campement et des stands Napoléoniens seront sur site toute la journée.

De 8h à 9h : petit déjeuner sur site.

De 9h à 10h : accueil et départ du challenge Equit'Days (boucle de 10 km avec défis).

De 12h à 13h : pique-nique de produits locaux sur site.

14h : début des épreuves de l'après-midi sur site.

17h : début de la remise des prix.

De 16h30 à 18h : spectacles équestres sur le site de Ribiers.

De 18h30 à minuit : apéritif, repas du soir et concert de musique sur le site de Ribiers.

Correspondant épreuves des équit'days : Marion au 06 60 72 25 13.





> Organisateur : CDTE 05

ETAPE DU DIMANCHE 10 MAI

De 7h à 8h : petit-déjeuner sur site et récupération de sa carte et de son pique-nique en sacoché.

De 8h à 9h : départ de l'étape.

De 12h à 14h : arrêt du midi au Relais du Terrail, centre équestre et gîte d'étape, RD 942, 05300 Ventavon.

De 18h à 19h : arrivée au gîte Lou Pétadis, Le Village, 05110 Lardier et Valença.

Paddock fourni, montage de sa tente (paquetage non fourni) ou placement en gîte.

De 19h30 à 23h : repas du soir dans la salle polyvalente du village et soirée conte.

ETAPE DU LUNDI 11 MAI

De 7h à 8h : petit-déjeuner.

De 8h à 9h : départ de l'étape.

De 12h à 14h : buffet de produits locaux dans le parc de la Garenne, Château de Tallard, 05130 Tallard.

14h : visite guidée du Château de Tallard (durée 1h à 1h30).

De 15h à 16h : départ du Château.

De 18h30 à 19h : arrivée chez Cathy et Jean-Luc Courtois, Le Ranch des Blayes, 05000 Neffes.

Paddock fourni, montage de sa tente (paquetage non fourni) ou placement en gîte.

De 19h30 à 23h : repas du soir au Ranch et soirée découverte des étoiles.

ETAPE DU MARDI 12 MAI

De 7h à 9h : petit-déjeuner et récupération de son pique-nique en sacoché.

De 8h à 10h : départ de l'étape.

De 12h à 14h : pique-nique aux Ecuries de la Luye, route du Moulin du Pré, Les Termes, 05000 Gap.

15h30 : arrivée au Domaine de Charance, 05000 Gap.

16h : visite guidée du Domaine de Charance (durée 1h à 1h30).

De 17h à 18h : rappatriement des vans de Ribiers à Charance, fin du rallye.

Correspondants 05 :

Manon au 06 75 16 33 43 et Mathilde au 06 61 05 37 45.

EN BREF...

7 jours d'immersion sur les traces de l'Empereur, à la découverte des Alpes du Sud où vont se côtoyer randonneurs, curieux et locaux dans une entente conviviale. Le temps de découvrir ensemble les plaisirs de la randonnée à cheval. Le rallye bénéficiera aux acteurs locaux en favorisant le développement touristique des communes traversées et en mettant en valeur les ressources naturelles, patrimoniales et la préservation de l'environnement de ce territoire.

